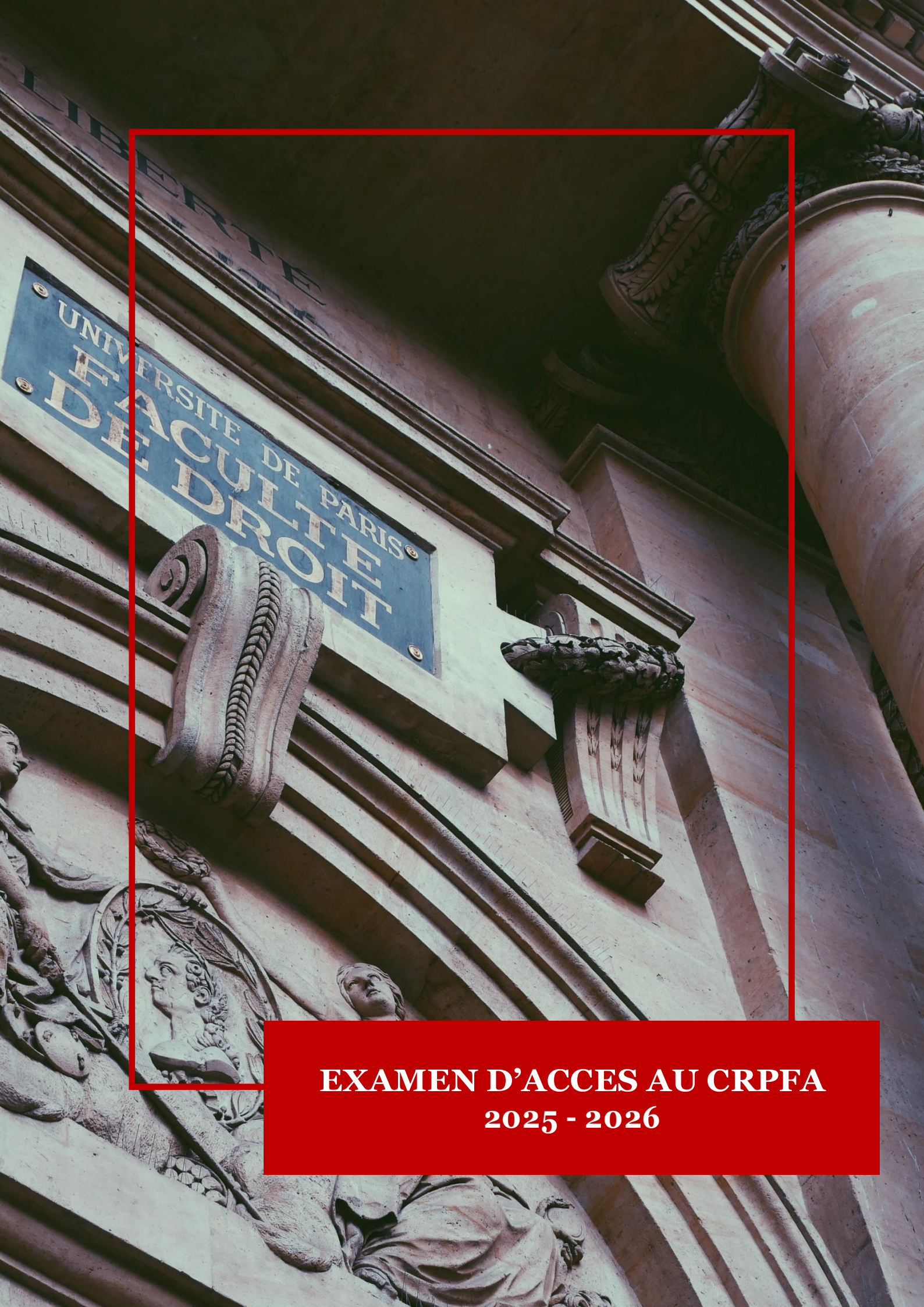




**EXAMEN D'ACCES AU CRPFA
2025 - 2026**

Préparation à l'examen d'accès au C.R.F.P.A

L'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas **organise une préparation complète** à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats (C.R.F.P.A.).

Etant donné que l'examen est organisé par les Instituts d'études judiciaires des universités, **il est obligatoire de s'inscrire à un IEJ pour présenter l'examen**. La présentation à l'examen se fera sans frais supplémentaires.

Le savoir-faire et l'expérience de l'université Paris Panthéon-Assas a naturellement permis d'adapter la formation aux **nouvelles formes et exigences de l'examen**.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA PREPARATION

Les enseignements dispensés sont de **nature hybride**, ils peuvent être suivis **à distance et en présentiel**.

Les entraînements et les examens blancs seront réalisés à distance, notamment pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement d'épreuve. Les examens blancs pourront être proposés en présentiel pour les étudiants sans aménagements.

1. La préparation aux épreuves écrites d'admissibilité

Les cours débutent début **octobre**.

Les enseignements se font sous le format hybride pour toutes les matières.

Lors du **premier semestre** l'accent est mis sur les cours de droit des obligations et la note de synthèse.

Au **second semestre**, l'ensemble des matières sera abordé à travers des séances d'actualisation.

1.1 Note de synthèse

En complément des **entraînements** à la note de synthèse, une **séance de méthodologie** est organisée

au cours de laquelle un conférencier présente l'épreuve, expose **la technique de la note de synthèse** avant de la mettre en pratique en chaire, sujet d'entraînement à l'appui.

1.2 Préparation aux épreuves écrites

Des **séminaires d'actualisation** sont dispensés dans toutes les matières faisant l'objet des épreuves de l'examen d'accès au C.R.F.P.A. Ces séminaires sont dispensés tout au long du second semestre, **du mois de janvier au mois de juin**.

Pour l'examen, le choix de l'une des trois procédures doit être en lien avec la matière de spécialité.



Volume des enseignements et des entraînements (entraînement hebdomadaires et examens blancs) de la préparation (le volume des enseignements est donné à titre indicatif sur la base de la préparation 2024-2025 :

Volume des enseignements de la préparation CRFPA

Epreuve	Enseignements	Entraînements et examens blancs ¹
Droit des obligations	35 h	4
Spécialité (option à choisir) - Droit administratif - Droit civil - Droit des affaires - Droit fiscal - Droit international européen - Droit pénal - Droit social	30 h 40 h 40 h 25 h 30 h 30 h 30 h	3 3 3 3 3 3 3
Procédure (option à choisir) : - Procédure administrative contentieuse - Procédure civile - Procédure pénale	25 h 25 h 25 h	3 3 3
Note de synthèse	1 séance	6

En sus de ces entraînements, deux examens blancs sont proposés en mai et en juin

2. La préparation aux épreuves orales

2.1. Préparation à l'épreuve orale d'exposé-discussion

Un **cours de Libertés et droits fondamentaux, dispensé le mardi**, a pour objet d'aborder les droits et libertés fondamentaux sous leurs aspects historiques et contemporains et **plusieurs séminaires** de Libertés et droits fondamentaux sont organisés sur des **thèmes plus spécifiques, techniques ou d'actualité**, afin de compléter le cours de Libertés et droits fondamentaux.

Une **séance de méthodologie** de l'épreuve d'exposé-discussion est assurée à l'automne, entre les épreuves écrites et orales.

Des **entraînements** à cette épreuve d'exposé-discussion sont organisés, dans les conditions de l'examen, entre les épreuves écrites et orales, à raison de 3 à 4 entraînements par demi-journée.

2.2 Préparation à l'anglais

Une **dizaine de séances** sont prévues à partir du second semestre par groupe de niveau.

¹ Le volume horaire des enseignements indiqué est donné à titre indicatif sur la base de la préparation 2024-2025.



CONDITIONS D'ADMISSION

Sous réserve des conditions de présentation de l'examen, **l'IEJ accueille les étudiants de toutes les universités**. Il n'y a pas de sélection pour être admis à la préparation CRFPA, il est toutefois nécessaire de répondre aux conditions de présentation de l'examen.

Pour présenter l'examen au CRFPA, **il faut être titulaire ou en voie de l'être, d'un master 1 de droit** ou d'un diplôme admis en équivalence (arrêté du 17 octobre 2016).

Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve le **droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence**, notamment pour les étudiants dans l'incapacité de fournir leur diplôme de Master avant la fin des inscriptions.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont ouvertes du **1er juin au 30 décembre 2025**. Elles se font uniquement en ligne.

Le choix des matières se fait directement sur la plateforme – ENT – jusqu'au 30 avril inclus, sans quoi il ne sera pas possible de se présenter à l'examen.

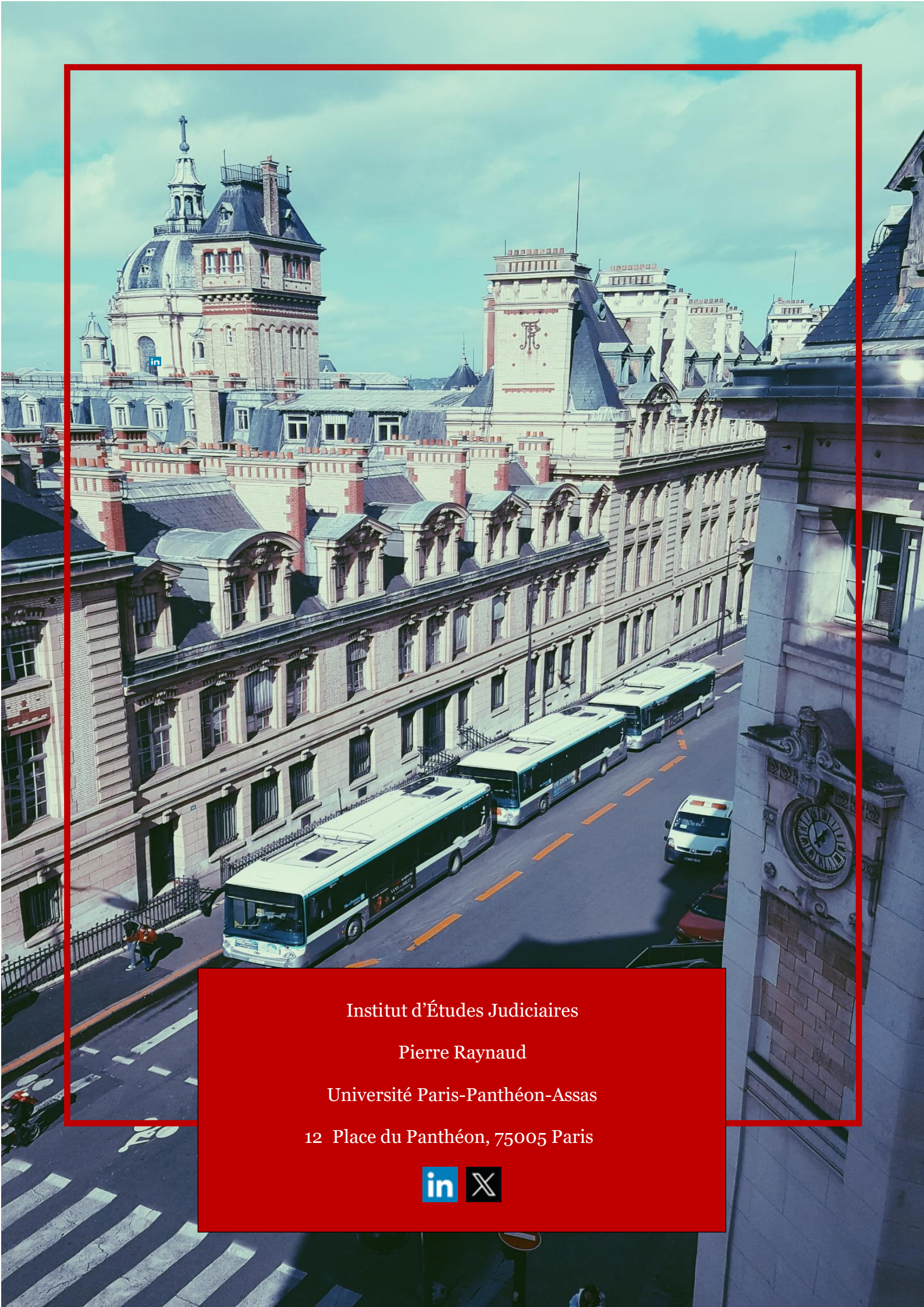
TARIFS

Droits d'inscription à l'université + complément IEJ de 640 euros.

Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits².

² Les droits d'inscription à l'université s'élèvent pour l'année 2024-2025 à 250 €. Pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, il est

également nécessaire de s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont le montant est, pour l'année 2024-2025, de 103 €.



Institut d'Études Judiciaires

Pierre Raynaud

Université Paris-Panthéon-Assas

12 Place du Panthéon, 75005 Paris

